



Compagnie de Saint-Gobain – Société anonyme au capital de 2 226 076 272 euros
Les Miroirs – 18, avenue d'Alsace – 92400 Courbevoie

Le 5 mai 2014

Assemblée Générale 2014 / 2014 General Meeting

Déclarations de **prêts de titres** représentant plus du deux-centième des droits de vote, (article L.225-126 du code de commerce*) :

Néant

Adresse e-mail dédiée à l'AMF pour les déclarations de prêts-emprunts de titres :
DECLARATIONPRETSEMPRUNTS@amf-france.org

* extrait de l'article L.225-126 II du code commerce :

« Il A défaut d'information de la société et de l'Autorité des marchés financiers ... les actions acquises ... sont privées de droit de vote pour l'assemblée d'actionnaires concernée et pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la revente ou la restitution desdites actions. Les délibérations prises par l'assemblée d'actionnaires en violation du présent II peuvent être annulées »

Declarations of **security lending transactions** relating to shares representing more than two hundredth of the voting rights, (article L.225-126 of the French commercial code):

None